

LE LAURENTIEN



SACRÉ-COEUR

UN PARC À NEIGE À L'ÉCOLE

À lire en page 3

Le Festival Hautes
fréquences est de retour
Page 7

Grand tournoi de hockey
interprovincial à Rimouski
Page 8

MÉDIALO

Une friperie au profit des animaux

Le Centre de services animaliers de Rimouski (CSAR) ouvrira en mars 2025 une boutique seconde main, dont l'entièreté des profits seront versés aux animaux du CSAR. La boutique sera située au 84, rue Saint-Germain Ouest, au centre-ville de Rimouski et proposera des articles pour animaux à faible coût, ainsi que des vêtements pour hommes et femmes. Il est possible de soutenir ce projet en participant à la campagne de sociofinancement, en cours sur la Ruche. L'objectif, d'un montant de 10 000 \$, servira à l'aménagement et au lancement de la boutique. Les gens sont aussi invités à commencer à déposer leurs dons d'articles pour animaux et de vêtements pour hommes et femmes directement au refuge pendant les heures d'ouverture.



Photo gracieuseté - Centre de services animaliers de Rimouski

Un objectif atteint et dépassé pour La Ressource

La Ressource d'aide aux personnes handicapées du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine annonce un premier résultat pour son 28^e Téléradiothon. À 21 h, le dimanche 26 janvier, un total de 322 567 \$ avait été amassé pour l'aide aux personnes handicapées de la région, dépassant ainsi l'objectif de 300 000 \$. La Ressource remercie son partenaire majeur, Groupe Méga Scène, tous les partenaires de production et de diffusion, les commanditaires, les bénévoles, les artistes et artisans, les médias et tous les donateurs. L'équipe se dit fière du travail accompli et des résultats obtenus dans un contexte socio-économique actuel plutôt fragile.



Photo gracieuseté - La Ressource

À lire sur le web



Photo gracieuseté

Les enseignants veulent plus de temps pour enseigner

La consultation sur l'évaluation des apprentissages menée par la FSE-CSQ au cours de l'automne dernier, à laquelle près de 10 000 enseignants du secteur des jeunes ont participé, témoigne du souhait des enseignants d'avoir plus de temps pour enseigner, en passant de trois à deux bulletins par année.



Photo gracieuseté

Une occasion de fêter la Saint-Valentin en soutenant Moisson Rimouski-Neigette

Moisson Rimouski-Neigette souhaite informer la population du lancement de son concours pour la St-Valentin: « Un souper à deux, un geste pour eux », en vigueur jusqu'au 9 février 2025.



Photo gracieuseté

Vers un nouveau service de développement économique et touristique

Dans un contexte où la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER) a annoncé sa faillite en novembre 2024, la Ville de Rimouski a développé un sondage afin de mieux cibler les besoins des entrepreneurs locaux.



L'école du Rocher-D'Auteuil a maintenant son parc à neige

L'école du Rocher-D'Auteuil, située dans le district Sacré-Cœur à Rimouski, a récemment inauguré son parc à neige. Les nouvelles installations permettent aux élèves et à toute la communauté de rester actifs pendant la période hivernale.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

L'idée de ce parc à neige est venue de Philippe Guy, un passionné de planche à neige et papa de deux enfants qui fréquentent l'école du Rocher. « Ça permet d'apprendre un nouveau sport et de parfaire ses habiletés en " snowskate ". La vision de la direction de l'école du Rocher-D'Auteuil est exceptionnelle. Pendant que je fais l'entretien le soir, il y a des jeunes qui font de la planche à neige dans les modules et qui essaient de nouvelles manœuvres. Ça apporte une belle relation au sein de la communauté et c'est un fait assez important dans le projet », mentionne le parent-bénévole initiateur du projet.

L'école du Rocher-D'Auteuil était déjà équipée d'une flotte de planches à cru (snowskate) depuis quelques années. Le projet comprend l'installation de modules. Le parc à neige sera utilisé lors des cours d'éducation physique. « Ce projet permet à la communauté et à nos élèves de demeurer actifs l'hiver en dehors des heures d'école tout en contribuant au maintien de saines habitudes de vie », souligne l'enseignante en éducation physique et à la santé à l'école, Valérie Hudon.

« Je trouve ça très intéressant parce que ça permet aux élèves de pratiquer un sport d'hiver qu'ils aiment beaucoup et leurs habiletés. »

- Juliette Garon

« De voir la réception de nos élèves face à cette nouveauté, c'est le plus beau cadeau que nous pouvons avoir. La collaboration des parents et de l'équipe-école pour en venir à la réalisation de ce projet, c'est une belle fierté et ça amène un sentiment d'appartenance. Nous voulons donner aux élèves le goût d'être dehors l'hiver », affirme la directrice de l'établissement scolaire, Marie-France Hins.

Une élève de 6^e année, Juliette Garon, a commencé à pratiquer la planche à neige en découvrant ce sport à l'école.



Photo Médialo - Annie Levasseur

« Je trouve ça très intéressant parce que ça permet aux élèves de pratiquer un sport d'hiver qu'ils aiment beaucoup et leurs habiletés. C'est super " cool ". J'ai commencé à l'école et j'aimais tellement ça que je me suis acheté une planche à neige pour en faire à la maison ou dans les pistes », indique-t-elle.

« Je fais du ski et j'ai toujours eu une petite peur de faire ça. Maintenant, je sais que je peux venir m'entraîner avant d'aller au centre de ski. Ça donne envie d'aller dehors pendant les cours d'éducation physique », ajoute une autre élève de 6^e année, Alicia Roy.

Un projet pour la communauté

En plus d'être utilisées par les élèves de l'école du Rocher-D'Auteuil, les nouvelles installations sont accessibles à toute la communauté. « J'avais le sentiment que c'était une nécessité pour le quartier, pour les jeunes de Sacré-Cœur, de pouvoir bénéficier d'installations. Ce n'est pas tout le monde qui a accès à aller au Mont-Comi ou au parc du Mont Saint-Mathieu. Ça permet d'avoir un mini parc à neige près de la maison pour en profiter », exprime Philippe Guy.

Crédit photo de couverture: Annie Levasseur

SOYEZ PRÊT POUR LA PROCHAINE TEMPÊTE ET PROFITEZ DE RABAIS IMBATTABLES avec YAMAHA

Bravez la neige avec le kit de chenilles Camso!

2500\$ de rabais!



TRANSPORTER LITE 2-UP 2024

4500\$ de rabais!



SIDEWINDER L-TX GT EPS 2023

4500\$ de rabais!



SIDEWINDER L-TX GT EPS 2024

200\$ de rabais!



YT624

FIABILITÉ ET ROBUSTESSE LÉGENDAIRES!

1255, INDUSTRIELLE MONT-JOLI
418 775-5877

P. LABONTÉ & FILS

YAMAHA

» Équipez-vous à notre boutique de vêtements et d'accessoires et profitez de nombreux spéciaux!

Musée régional de Rimouski : fermeture temporaire d'une durée indéterminée

Le conseil d'administration du Musée régional de Rimouski a convoqué les membres des médias le jeudi 23 janvier dernier pour annoncer la fermeture temporaire de ses installations au public, à compter du 17 février prochain, et ce, pour une durée indéterminée.

Véronique Bossé | vbosse@medialo.ca

Le président du conseil d'administration du Musée, Guy Dionne, explique que cette décision – bien que difficile – s'est présentée comme étant la plus sage et la plus responsable afin d'assurer la pérennité de l'institution, dans un contexte où celle-ci doit faire face à de nombreux défis internes et externes.

«Ce qui nous a amenés à prendre cette triste et difficile décision est une situation financière difficile, voire insoutenable, qui est déclin depuis plusieurs années et qui met à forts risques les opérations du Musée», a indiqué monsieur Dionne.

Plusieurs facteurs en cause

Il a souligné le fait que le Musée se trouve dans une situation où il doit s'efforcer de faire plus, avec moins.

«On est exposé à des dépenses qui ont explosé depuis la pandémie, donc nous avons des frais à couvrir qui, en ce moment, dépassent nos capacités.»

Le contexte économique instable, la stagnation des subventions gouvernementales et les difficultés à combler les postes vacants de l'organisation font aussi partie des raisons derrière la fermeture temporaire.

Les conséquences de la fermeture

Comme l'institution sera fermée au public à partir du 17 février, il n'y aura pas de nouvelles expositions entre les murs du Musée pendant la période de fermeture. Le projet de création d'une exposition permanente pour laquelle le Musée avait obtenu du financement a aussi été mis à l'arrêt.

«Il y aura la mise à pied permanente d'un employé, la mise à pied temporaire de trois employés et une réduction des heures de travail de trois autres. Par contre, nous allons maintenir deux postes à temps complet, soit des postes qui seront nécessaires au succès et à la relance du Musée: celui de la conservatrice du Musée et celui de la direction générale.»

«Ce qui nous a amenés à prendre cette triste et difficile décision est une situation financière difficile, voire insoutenable, qui est déclin depuis plusieurs années et qui met à forts risques les opérations du Musée»,

- Monsieur Dionne

En ce qui concerne le poste de direction générale, l'organisation indique être en processus d'embauche pour remplacer Carl Johnson qui assure présentement le rôle par intérim.

«Nous espérons être en mesure d'annoncer la nomination de la nouvelle direction générale d'ici la fin du mois de février.»

Mobilisation prévue pour la relance

Avec l'appui confirmé des partenaires financiers, de l'équipe de travail et des membres du conseil d'administration, un comité de travail mixte sera formé au cours des prochaines semaines afin de planifier la relance du Musée à travers une réflexion et des actions concertées. Des consultations spécifiques et ponctuelles sont également prévues auprès de différents publics, des membres de la communauté artistique et des acteurs du secteur culturel.

«Si nous n'avions pas pris cette décision, à brève échéance, le Musée serait confronté à une fermeture qui serait alors permanente. On ne veut pas aller dans cette direction, on se met debout avant d'en arriver là, pour être capable de poser les gestes nécessaires à la relance du Musée», assure Guy Dionne.

Rappelons finalement que le Musée régional de Rimouski demeure ouvert au public jusqu'au 16 février prochain et qu'il est possible de découvrir les expositions en cours: «Récits de la création du monde: exposition bilan de la biennale d'art contemporain autochtone 2024», jusqu'au 2 février, et «Mystères sous les vagues», jusqu'au 16 février 2025.



Le président du conseil d'administration du Musée régionale de Rimouski, Guy Dionne, lors de l'annonce de la fermeture temporaire du Musée.

Photo Médialo – Véronique Bossé



Les Amputés de guerre

Le Service des plaques porte-clés protège vos clés et aide les enfants amputés depuis 50 ans!



Commandez gratuitement des plaques porte-clés à amputesdeguerre.ca.



> 1277862



Photo: gracieluseté - Unsplash.com

Imaginer un futur souhaitable pour Rimouski-Neigette

La Collectivité ZÉN (zéro émission nette) de Rimouski-Neigette annonce le lancement de ses ateliers d'exploration du futur: une activité ludique, basée sur le dialogue, qui invite citoyens et organisations à imaginer collectivement un futur souhaitable pour le territoire de la MRC, une fois la transition socio-écologique réalisée.

Ces ateliers d'exploration du futur sont la deuxième de cinq étapes qui composent le parcours de la Collectivité ZÉN. Entre janvier et avril 2025, ces ateliers gratuits, basés sur une méthode d'animation appelée codesign prospectif, permettront aux participants de se plonger dans l'avenir à l'aide de quatre scénarios contrastés. Ces derniers deviennent des outils pour imaginer différents mondes possibles dans le futur. Formulés sous la forme de petites histoires incarnées par des personnages, ces scénarios déclencheurs servent de point de départ pour débattre de ce qui, parmi ces futurs possibles, est le plus souhaitable pour Rimouski-Neigette.

L'objectif est d'identifier les éléments à intégrer dans une vision collective de Rimouski-Neigette en 2050. L'idéal serait que 20 ateliers puissent être tenus, dans des milieux variés du territoire.

«On veut avoir la meilleure représentativité possible des différents points de vue et des différentes perspectives, parce que l'efficacité des ateliers repose vraiment sur la diversité des expertises, des expériences de vie et des points de vue des participants», explique la chargée de projet pour la Collectivité ZÉN de Rimouski-Neigette, Ann-Sophie Croft-Lebel.

Chaque atelier, d'une durée standard de 75 minutes (1h15), réunit des groupes de 8 à 12 personnes de tous horizons. Disponible en présentiel ou en virtuel, il ne nécessite aucune connaissance préalable ni de matériel spécifique.

L'animation et le matériel sont entièrement pris en charge par la Collectivité ZÉN de Rimouski-Neigette, et l'activité est gratuite. Les ateliers peuvent également être

adaptés pour convenir à des durées de temps ou à des groupes de tailles différentes, selon les besoins.

Pour tenir un atelier d'exploration du futur dans son milieu, il suffit de communiquer avec Ann-Sophie Croft-Lebel, par téléphone au 418 724-4471 – poste 222, ou encore par courriel au collectivitezen@laspheredemploi.ca

Un extrait de l'un des quatre scénarios explorés lors des ateliers « Un vent de changement à Saint-Fabien »

« 2050. «J'te dis que c'est la meilleure manière d'attirer du monde!» s'exclame Julianne sur l'heure du souper. Elle cherche à convaincre son grand-père que son nouveau projet de coopérative maraîchère, plus proche du cœur du village, pourra être viable. La variété de plantes exotiques qu'elle veut planter - comme l'okra et les arachides - attirera les apprentis horticulteurs comme les abeilles attirent les fleurs. Ou du moins, c'est ce qu'elle espère. Les chambres de leur maison intergénérationnelle n'attendent qu'eux, maintenant que les derniers sinistrés qu'ils logeaient temporairement se sont trouvés de nouveaux logements, hors de la zone d'érosion côtière. »

CONCOURS
du 29 janvier 2025 au 11 février 2025

**Courez la chance de gagner
une paire de billets
du Chœur Gospel**

à l'Église de Sainte-Cécile du Bic
le samedi 15 février 2025 à 19h30

MÉDIALO x École de MUSIQUE DU BAS-SAINT-LAURENT

Pour participer, remplissez le formulaire de participation ou envoyez vos coordonnées complètes par courriel : concoursgaspesiebsl@medialo.ca

Une chienne en cavale depuis presque deux ans

L'organisme Ge Cherche Charly demande à la population d'Amqui et des environs d'être à l'affût d'une chienne de type caniche, aperçue récemment dans le secteur et qui erre depuis le mois de mai 2023.

Véronique Bossé | vbosse@medialo.ca

La présidente fondatrice de Ge Cherche Charly, Geneviève Duperron, indique que la chienne, qui n'a pas de nom connu, vient d'une usine à chiots. « Le Service animalier Annika Landry l'avait pris en charge par après, mais la chienne et d'autres chiens se sont enfuis assez rapidement du refuge. Les autres ont été retrouvés depuis, mais elle demeure en cavale. »

Madame Duperron explique que son organisme a travaillé plusieurs mois dans l'espoir d'attraper la chienne, mais qu'étant donné qu'elle errait dans un secteur boisé et agricole dans les environs de Saint-Damase et qu'elle pouvait parcourir des kilomètres de distance, il était très difficile de la stabiliser assez longtemps pour lui créer une routine et ainsi avoir une chance de l'attraper avec une cage-trappe. « Il arrive aussi que les gens aillent poser des gestes contre-intuitifs lorsqu'ils voient un chien. C'est-à-dire que la plupart vont tenter de l'attraper, alors que c'est la dernière chose à faire parce que le chien va continuer de se déplacer pour s'enfuir. C'est difficile à ce moment-là pour nous de stabiliser le chien pour tenter de la capturer dans une cage-trappe. Elle est y d'ailleurs entrée à quelques reprises, mais elle était malheureusement trop peu constante et nous ne laissons pas de cages armées sans surveillance. »

Le tout a duré jusqu'en décembre 2023. Par après, l'organisme n'a pas eu de nouvelle de l'animal pendant un an, jusqu'à ce qu'Annika Landry l'informe que la chienne était stable depuis un moment.

Comment réagir

Bien que la population pourrait avoir tendance à être émotive en apprenant qu'une chienne erre depuis presque deux ans, Geneviève Duperron est catégorique : il est important de garder la tête froide et de suivre les indications de l'organisme pour améliorer les chances de capture. « Nous avons retrouvé au-dessus de 4000 chiens ces cinq dernières années et de mon expérience, les chiens vont souvent être mis en danger lorsque les gens sont trop émotifs. Quand ils veulent précipiter les choses parce qu'ils s'inquiètent pour l'animal, les gens vont avoir tendance à improviser des captures, par exemple en s'y mettant à plusieurs. »



La chienne semble être un croisement entre un caniche et une autre race. Elle est blanche, avec des tâches noires.

Ge Cherche Charly

Il s'agit d'ailleurs d'une pratique à proscrire : « Je dis toujours, si on avait un renard, est-ce qu'on serait capable à 50 personnes de l'attraper? La réponse est non. Il n'y a pas de solutions miracles. Il faut nous laisser travailler. »

S'il est important de ne pas approcher l'animal et de ne pas tenter de la capturer, il demeure que les citoyens peuvent tout de même venir en aide à l'organisme en lui faisant savoir s'ils aperçoivent l'animal, de façon privée. « Ce que l'on souhaite, c'est la stabiliser à un endroit où elle aura une routine et où elle reviendra manger. Il faut savoir que par le passé, dès que des gens tentaient quoique ce soit, elle disparaissait dans la nature pendant plus d'un mois. Ce n'est pas ce que l'on souhaite. On veut que les gens nous appellent (1-844-GCHARLY) ou qu'ils appellent au numéro

sur l'affiche (418-330-3731) pour nous la signaler. De notre côté, on recueille tous les signalements, on évalue la carte et si elle s'est établie une routine où elle va toujours manger au même endroit, à ce moment-là, nous allons annoncer que nous avons un plan de capture en cours et nous allons demander à toute autre personne de ne pas la nourrir, pour qu'elle se concentre à retourner à un seul endroit. »

Notons que la chienne erre souvent de nuit et qu'elle peut être aperçue sur des caméras de surveillance.

En rappel

- Ne pas tenter de l'attraper
- Ne pas lui courir après
- Ne pas divulguer les signalements sur Facebook.

Ge Cherche Charly

Ge Cherche Charly a été créé en 2019, lorsque sa fondatrice, Geneviève Duperron, est venue en aide à une personne qui avait perdu son chien. Madame Duperron a alors constaté le manque de ressources disponibles pour retrouver des chiens en cavale. Aujourd'hui, l'organisme peut compter sur un réseau provincial de bénévoles, ainsi que sur toute l'équipe en place.

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Des activités pour célébrer et échanger

Le Mois de l'histoire des Noirs est présentement souligné dans Rimouski-Neigette. Accueil et Intégration BSL (AIBSL) propose une programmation variée autant pour la communauté afrodescendante que les Rimouskois d'origine.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

L'événement vise à mettre en lumière l'apport historique des communautés afrodescendantes à la construction des sociétés canadienne et québécoise. Le Mois de l'histoire des Noirs se tient sous le thème « Tout ce que nous (ap) portons ». « Ce n'est pas un phénomène récent d'avoir des personnes afrodescendantes qui habitent le territoire, notamment grâce à l'UQAR. On peut nommer Boucar Diouf. Ces dernières années, il y a eu des stratégies gouvernementales qui voulaient déplacer les personnes issues de l'immigration plus en région. On constate que la population afrodescendante a grandi et qu'elle s'est développée », affirme le responsable des événements pour AIBSL, Axel Tavares.

Depuis la fin janvier, l'exposition permanente « Rimouski, lieu de passages et d'appartenances » est installée à la bibliothèque Lisette-Morin. Elle relate l'histoire de l'immigration dans la ville. « Elle nomme ces populations afrodescendantes qui sont là depuis plusieurs longues décennies. Ça explique ce que ces personnes ont apporté à l'époque et ce que les nouveaux protagonistes nous apportent aujourd'hui, leur savoir, leur culture, leur histoire commune, l'histoire qu'elles ont avec notre territoire et comment on se projette là-dedans », explique monsieur Tavares.

Des activités pour toute la communauté

Cette édition du Mois de l'histoire des Noirs propose une série d'activités en février pour inviter la communauté à célébrer, à échanger et à se découvrir en tant que collectivité ouverte à la diversité. Tous les Rimouskois sont invités à y participer. « L'idée est de mettre en lumière ces communautés et c'est surtout une opportunité de se rencontrer les uns les autres, que ce soit des Rimouskois natifs, des nouveaux arrivants de cultures différentes et des afrodescendants », indique le responsable des événements.



Photo: gracieleuse

« Ça contribue à offrir des espaces de dialogues, d'échanges et de découvertes de l'autre. Le portrait de la ville est changeant. C'est important qu'on s'ajuste comme collectivité, qu'on ait cette curiosité de s'intéresser à l'histoire, à ce qui est porté par les personnes qui viennent s'installer chez nous pour contribuer à faire une collectivité qui va être ouverte, dynamique, et qui va prendre en compte le bagage ainsi que la richesse de tout le monde », ajoute la directrice générale d'AIBSL, Sarah Toulouse.

La programmation du Mois de l'histoire des Noirs est en ligne au www.aibsl.org. La majorité des activités sont offertes gratuitement.



Photo gracieuseté

TOURNOI NATIONAL DE HOCKEY

62 équipes s'affronteront sur les patinoires de Rimouski

Rimouski accueillera 1200 joueurs et joueuses de hockey du 6 au 9 février dans le cadre du Tournoi national BMO Gestion privée de Rimouski. Soixante-deux équipes du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador sont attendues.

Annie Levasseur | alevasseur@medialo.ca

L'événement est présenté pour une 51^e année. Il porte maintenant le titre de «tournoi national» et est le seul à l'est de Québec à avoir cette désignation. «Nous sommes vraiment choyés, le tournoi ratisse large et nous avons gardé l'engouement créé l'an dernier avec la 50^e édition. La nomination nationale vient confirmer que nous sommes un tournoi important au Québec. Nous comptons nous en servir pour continuer à aller chercher des équipes à l'extérieur du Québec et consolider les catégories que nous avons présentement», exprime le coprésident du Tournoi national BMO Gestion privée de Rimouski, Jean-Nicolas Grenier-Horth.

«La nomination nationale vient confirmer que nous sommes un tournoi important au Québec.»

- Jean-Nicolas Grenier-Horth.

Les 62 équipes inscrites au tournoi sont réparties en neuf catégories, dont deux féminines. Hockey Québec a finalement officialisé un tableau d'équivalence pour permettre le jumelage des équipes civiles et scolaires. «Nous avons été précurseurs à ce niveau. Ça fait quelques années qu'on le présente et nous faisons à notre tête parce que le tournoi n'aurait pas survécu. Nous sommes allés voir des parties, nous avons posé des questions à différents intervenants dans le milieu pour savoir ce qui pourrait être mélangé. La première année, il y a des parties qui se sont terminées par de gros pointages, mais nous nous sommes ajustés et maintenant ça fonctionne bien», mentionne l'autre coprésident, François Lepage.

Le principal défi pour l'organisation du Tournoi national BMO Gestion privée de Rimouski demeure l'hébergement. «Nous avons des équipes qui couchent à Matane et à Trois-Pistoles. C'est moins évident si jamais les routes ferment. Nous sommes au mois de février. Ce serait plus facile de les avoir dans la région de Rimouski ou de Mont-Joli. Avoir une meilleure offre d'hébergement à Rimouski faciliterait notre tâche pour accueillir plus d'équipes et pour que les équipes profitent plus de l'ambiance du tournoi», indique Jean-Nicolas Grenier-Horth.

La population est invitée

La population rimouskoise est invitée à assister gratuitement aux parties du week-end au Colisée Financière Sun Life, au Pavillon polyvalent et au Complexe sportif Desjardins. Un match préliminaire sera également présenté à l'amphithéâtre Desjardins de Mont-Joli le vendredi 7 février, à 14h. L'équipe du Mistral M15 D1 relèvera affrontera le Griffon du Richelieu M15 AA. Les élèves de l'école du Mistral seront conviés au match. Le match d'ouverture aura lieu au Colisée Financière Sun Life également le vendredi, dès 19h30. L'Océanic de Rimouski et les Étoiles de l'Est M18 BB s'affronteront. Finalement, les amateurs pourront assister aux neuf finales le dimanche 9 février à compter de 9h30. Six seront présentées au Colisée Financière Sun Life et trois auront lieu au Complexe sportif.

Endurance Hockey Rimouski | Montant préliminaire de 43 225 \$

Endurance Hockey Rimouski a annoncé avoir amassé un montant préliminaire de 43 225 \$. L'événement avait lieu pour une troisième année consécutive, le 24 et le 25 janvier, au Colisée Financière Sun Life. L'équipe composée de 25 joueurs a affronté 21 autres équipes pendant 25 heures consécutives. La première présentation de l'événement avait permis de recueillir 27 000 \$ et la deuxième un peu plus de 38 000 \$. Les années précédentes, les profits d'Endurance Hockey Rimouski étaient distribués à parts égales entre la Fondation Santé Rimouski et le Fonds d'études des joueurs du club de hockey l'Océanic de Rimouski.

Cette année, un troisième bénéficiaire s'ajoute, soit la Fondation TAG qui vise à soutenir la santé mentale chez les jeunes. L'organisme recevra 10 % et les autres auront 45 % chacun.



Photo gracieuseté - Endurance Hockey Rimouski

LE LAURENTIEN

fier partenaire de

rabaischocs.com
Achetez • Économisez • Profitez

Économisez jusqu'à **50%**
chez les commerçants locaux

Des activités à petits prix pour un **HIVER ENCORE PLUS MAGIQUE !**



Scanner pour économiser



SAVIEZ-VOUS QUE ?

Fondé en 1873,
le Club de golf Royal Montréal
est de loin le plus ancien club de golf
en Amérique du Nord.

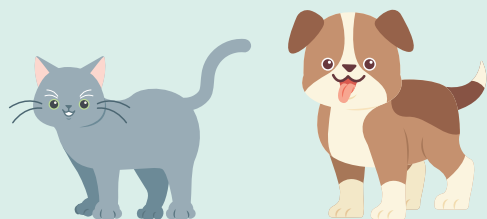


La construction du Titanic en 1912

a coûté moins cher que la production
du film en 1997.



Le seul oiseau
pouvant voler à
reculons est le colibri.



L'âge maximal
d'un chat est de 34 ans.
Un chien, 27 ans.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- Lieu d'une ruée vers l'or en 1896 — Arme de chasse.
- Facile — Vanter de manière exagérée (Faire ...).
- Matière blanchâtre qui se dépose dans les replis des organes génitaux externes — Comprime.
- Exprime le rire — Maladie infectieuse mortelle — Lettre grecque.
- Renaissance de ce qui était altéré.
- Circule en Suède — Sert à suspendre.
- Désert — Écorché.
- Parties de la tête — Palmier à huile.
- Exige de bons yeux — Se dit d'un vin qui racle la gorge.
- Terreur subite et violente — Souhait.
- Poison végétal — Gentleman cambrioleur.
- Donner plus de goût — Idiots.

VERTICALEMENT

- Ensemble des prescriptions alimentaires du judaïsme — Très chaste.
- Détective — Phase d'une évolution.
- Risqué — Roman de Zola.
- Personne qui écrit pour quelqu'un d'autre — Féru.
- Attraction foraine.
- Figures — Arbrisseau.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2				■								
3							■					
4			■					■				
5												
6				■					■		■	
7		■				■						
8							■					
9	■				■					■		■
10								■				
11					■						■	
12								■				

- Épuisé par un effort — Dialecte gaélique — Inquiétude.
- Du verbe avoir — Faire entrer de l'air.
- Connaît — Très jeune poisson servant à repeupler les étangs.
- Avide — A succédé à la SDN.
- On y sert à manger — Petit citron.
- Titres qui établissent certains droits — Pronom indéfini.

SUDOKU

Les règles du jeu : Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases. Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

9		2	6	1				
			7				5	1
		7						2
		9	1		5	6		
3								
	6		4					8
			5					
	9	6			8		3	
2	3							5

COMBIEN DE CHATS VOIS-TU ?



D'ICI JUILLET

38 % des travailleurs prévoient changer d'emploi

Près de quatre travailleurs sur 10 (38 %) ont commencé ou prévoient de commencer à chercher un nouvel emploi au cours des six premiers mois de l'année, révèle une nouvelle étude.

Salle de rédaction | redaction@medialo.ca

Ce pourcentage, avancé par le cabinet de recrutement offrant des services-conseils aux entreprises Robert Half, est cependant en baisse par rapport à juillet 2024 (50 %).

De plus, 39 % des répondants affirment être prêts à changer d'emploi si la bonne occasion se présente.

Le salaire demeure le principal facteur influençant la recherche d'emploi, cité par 41 % des personnes sondées, suivi des meilleurs avantages sociaux et accessoire, d'une grande flexibilité liée au télétravail. Le perfectionnement professionnel et l'obtention de plus de possibilités d'avancement constituent d'autres raisons évoquées.

L'enquête en ligne a été mise au point par Robert Half et menée par une société de recherche indépendante en décembre 2024. Elle comprend les réponses de 1 500 professionnels âgés de 18 ans ou plus à l'échelle du Canada.

La première directrice générale de Robert Half Canada, Koula Vasilopoulos, mentionne par voie de communiqué que la diminution de la recherche active d'emploi pourrait entraîner une augmentation des défis en matière d'embauche pour près de la moitié des entreprises qui prévoient d'élargir leur main-d'œuvre en 2025 et ce bien que plusieurs professionnels souhaitent se trouver un nouvel emploi.

« Les employeurs devront se concentrer sur des stratégies qui les aideront à trouver les bons talents, à promouvoir un processus de recrutement harmonieux et à attirer des travailleurs qualifiés qui souhaitent occuper de nouveaux rôles », a-t-elle ajouté.

Mise au point du CV: un défi

Les professionnels sondés identifient plusieurs obstacles majeurs: la rédaction d'un CV, la recherche d'emplois correspondant à leurs compétences et le manque de temps pour postuler.



Photo Adobe Stock

L'enquête de Robert Half a mis en évidence des signaux d'alerte potentiels qui peuvent dissuader les travailleurs de postuler un emploi, notamment:

- Aucune échelle salariale dans la description d'emploi (42 %);
- Responsabilités professionnelles, rapports hiérarchiques et cheminement de carrière vagues ou déraisonnables (35 %);
- Mauvaise communication avec le responsable d'embauche ou le recruteur (33 %)

SALAIRE HORAIRE MOYEN

Le Bas-Saint-Laurent au 15^e rang de la province

Le salaire horaire moyen des travailleurs dans le Bas-St-Laurent est de 31,24\$ de l'heure à la fin de l'année 2024, tous sexes confondus, apprend-on dans une récente mise à jour effectuée par Statistique Canada au début du mois de janvier.

Salle de rédaction | redaction@medialo.ca

La région figure au quinzième rang sur 17 à l'échelle de la province, derrière Montréal (34,96 \$ de l'heure) et l'Outaouais à 37,18 \$ de l'heure. Selon les données, le salaire horaire moyen se situait à 20,76 \$ de l'heure en 2013. Après une légère baisse en 2014 (20,58), la tendance s'est inversée avec une croissance régulière, atteignant 23,04 en 2016, puis 25,90 \$ en 2020 et 30,33 \$ de l'heure pour l'année 2023.

La région voisine de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine suit une tendance similaire. En 2013, la valeur était de 20,64 \$ de l'heure, et malgré quelques fluctuations, notamment une baisse en 2016 (22,00), la croissance s'est maintenue. En 2023, la région affichait 28,79 \$ de l'heure.

L'Enquête sur la population active est une enquête mensuelle réalisée auprès d'environ 56 000 ménages canadiens (10 000 ménages au Québec) par Statistique Canada. Elle a pour objectif de fournir des informations sur les grandes tendances du marché du travail. Les renseignements sont recueillis pour tous les membres civils du ménage âgés de 15 ans et plus.

Les données sur le salaire excluent les travailleurs autonomes et portent sur l'emploi principal, soit celui auquel est consacré le plus grand nombre d'heures de travail dans le cas où il y a plus d'un emploi occupé.

Salaire horaire moyen (en \$) dans le Bas-Saint-Laurent de 2019 à 2024

2019	24,1	2022	27,69
2020	25,9	2023	30,33
2021	26,27	2024	31,24

LE TRANSPORT DE LAIT ÇA VOUS PARLE ?

Transport DP Inc.
de Mont-Joli a
des postes à combler!



Nous recherchons des

CHAUFFEURS DE CAMION-CITERNE

classe 1 temps plein pour les transports inter-usine.

Nous recrutons également des chauffeurs de camion-citerne classe 1 à temps plein pour le ramassage du lait à la ferme, **formation offerte** et **prime de 2000 \$** à l'embauche pour les camionneurs à la ferme, dont 1000 \$ après la 1^{re} année et le second 1000\$ après la 2^e année.



Contactez **M. Tommy Pelletier** au 418 714-7516
ou à transportdpinc@live.ca

Avis de décès et remerciements



Monsieur Réal Beaupré
1936 - 2025

À l'Hôpital régional de Rimouski le 26 janvier 2025, est décédé à l'âge de 88 ans et 2 mois monsieur Réal Beaupré, demeurant à Rimouski, époux de madame Mariette Moyen, fils de feu monsieur Théophile Beaupré et de feu madame Marie-Rose Fournier.

La famille recevra les condoléances le vendredi 7 février, de 19 h à 21 h 30, ainsi que le samedi à compter de 9 h 30, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Beaupré aura lieu le samedi 8 février à 11 h en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski. Vous pourrez suivre la célébration sur le site : <https://vimeo.com/event/4885794>

Il laisse dans le deuil son épouse Mariette, sa fille Pascale (Claude Rioux), son petit-fils Mathieu, sa soeur Pierrette, ses frères Raymond (feu Carmen Voyer) et Jean-Paul (Laurence Bellavance), ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Moyen, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Il était également le père de feu Luc.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.coeuretavc.ca

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au docteur Yves David Gagnon, au personnel des Résidences de l'Immaculée, du 5C et du département de physiothérapie de l'Hôpital de Rimouski pour leur accompagnement et leurs bons soins.

Mariette, Pascale et Mathieu



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Denise Beaulieu
1946 - 2025

Au Centre d'hébergement de Rimouski le 19 janvier 2025, est décédée à l'âge de 78 ans madame Denise Beaulieu, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Marius Ruest, fille de feu monsieur Benoit Beaulieu et de feu madame Anita Soucy.

La famille recevra les condoléances le samedi 15 février de 14 h à 16 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil sa fille Nancy (Sébastien Gagné), ses petits-fils Alexandre et Samuel Gagné, ses frères : Denis (Ghislaine Roy), Gilbert (Christiane Michaud), Jean-Guy (Carole Isabelle), Mario (Claire Corbin), Jocelyn (Martine Bérubé) et Michel (Josée Banville), ses beaux-frères et belles-soeurs : Jeanne (Andréa Roussy), Victo (feu Fernand Levesque), Annette (Placide Gagné), Micheline (Raoul Lemieux), feu Gisèle (Gérard Lord) et Monique, ses neveux, nièces, autres parents et amis-amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre d'hébergement de Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.fondationchrr.com

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel 3^e Sud du Centre d'hébergement de Rimouski pour leur dévouement, ainsi qu'un Grand Merci à sa belle-soeur Monique qui en a pris grand soins.

Nancy



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Gratien Lévesque
1936 - 2025

Au Centre d'hébergement de La Mitis le 22 janvier 2025, est décédé à l'âge de 89 ans monsieur Gratien Lévesque, demeurant à Price, époux de feu madame Lucette Roy, fils de feu monsieur Antoine Lévesque et de feu madame Marie-Ange Imbeault.

Selon ses dernières volontés, il n'y aura pas de condoléances, ni de funérailles. L'inhumation aura lieu le 24 mai à 15 h au cimetière de Price.

Il était le père de feu Alain. Il laisse dans le deuil les membres des familles Lévesque et Roy, ainsi que de nombreux parents et amis-amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de leur site Internet : www.aceq.org

Merci pour vos témoignages de sympathie.



418 775-2910
175, Doucet, Mont-Joli
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Eugène Beaulieu
1941 - 2025

À son domicile le 8 janvier 2025, est décédé à l'âge de 83 ans et 8 mois monsieur Eugène Beaulieu, demeurant à Saint-Octave-de-Métis, fils de feu monsieur Pierre Beaulieu et de feu madame Philomène St-Laurent.

La famille recevra les condoléances le samedi 8 février, à compter de 10 h, directement à l'église de Saint-Octave de Métis. Les funérailles seront célébrées le samedi 8 février à 11 h au même endroit et l'inhumation aura lieu au printemps au cimetière de Saint-Octave-de-Métis.

Il laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs : Madeleine, Yvon, Clémence, Julien et Bertrand, ses belles-soeurs Julie et Nicole, ses neveux, nièces, autres parents et amis-amies. Il était également le frère de feu Laurent, feu Robert, feu Alphonse, feu Simon, feu Simonne, feu Juliette, feu Fernand et de feu Jean-Luc.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Fabrique de Saint-Octave-de-Métis.

Merci pour votre présence et votre soutien.

La famille



418 775-2910
175, Doucet, Mont-Joli
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Jeannette Ouellet
1929 - 2025

Au Centre d'hébergement de Weedon le 22 janvier 2025, est décédée à l'âge de 95 ans et 2 mois madame Jeannette Ouellet, demeurant à Weedon, autrefois de Rimouski, épouse de feu monsieur Bertrand Beaulieu, fille de feu monsieur Donat Ouellet et de feu madame Céline Dionne.

La famille recevra les condoléances le vendredi 7 février, de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, ainsi que le samedi à compter de 9 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site Saint-Jean-Baptiste situé au 286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest à Rimouski. Les funérailles seront célébrées le samedi 8 février à 11 h en l'église de Sacré-Coeur et de là aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Elle est partie rejoindre ses enfants feu Jean-Guy (Brigitte April) et feu Monique, elle laisse dans le deuil ses petits-enfants : Louis-François et Marie Beaulieu, leur mère Francine Bélanger, Pierre-Luc, Philippe et Andrée Beaulieu, les enfants de Brigitte April, ses arrière-petits-enfants : Nathan et Sarah Beaulieu, Noah et Tristan Alexandre, ses neveux, nièces, autres parents et amis-amies. Elle était la plus jeune et dernière survivante d'une famille de douze enfants.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.coeuretavc.ca

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse à toute l'équipe du Centre d'hébergement de Weedon pour avoir pris soin de Jeannette durant les dernières années.

La famille



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Bernard Rioux
1931 - 2024

À l'Hôpital régional de Rimouski le 5 décembre 2024, est décédé à l'âge de 93 ans et 7 mois monsieur Bernard Rioux, demeurant à Rimouski, natif de Sainte-Félicité, époux de feu madame Corinne Bernier, fils de feu monsieur Charles Rioux et de feu madame Juliette Bélanger.

La famille recevra les condoléances le samedi 15 février à compter de 14 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Rioux aura lieu le samedi 15 février à 16 h en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil ses fils André (Valérie Geneviève Proulx) leur fille Corinne Rioux, ses enfants Alexi et Laura Babin Rioux (leur mère Line Babin) et Patrice (Louise Bélanger) ses enfants Charles-Antoine et François-Xavier Rioux (leur mère Clarisse Turcotte), son arrière-petit-fils Ulysse Rioux, ses frères et ses soeurs : Claude (Monique Théberge), Jean (Nicole Nadeau), Pierre (Monique Maltais), Louise (feu Viateur Lizotte) et Françoise, sa belle-soeur Deliska Bernier (feu Georges Géminari), ainsi que de nombreux parents et amis-amies. Il était également le frère de feu Bertrand (Mariette Lapointe).

Compensez l'envoi de fleurs par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec ou à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org et www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de l'Hôpital de Rimouski pour leurs bons soins.

La famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Trouver l'avis de décès
d'un être cher ici



En souvenir



Madame Éliane Levesque

Chère maman, tu étais le soleil de notre vie, le ciel bleu des jours de pluie. Nous regretterons toujours ton départ. Continue à veiller sur nous.

Tes enfants

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de madame Éliane Levesque décédée le 11 février 2024. Madame Levesque était l'épouse de feu monsieur Jean-Marie Desrosiers, la mère de Renaud (Manon Fournier), Nelson et Michel (Louise Gélinas), la grand-mère d'Emmanuel, Jonathan et Caroline, l'arrière-grand-mère de Jackson et Clara.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



418 775-2910
175, Doucet, Mont-Joli
www.cfbsl.com

EN SOUVENIR - 5^E ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS



Monsieur Jean-Guy Beaulieu



Le 5 février 2020, tu nous quittais pour un voyage dont tu n'es jamais revenu.

Ce qu'il nous reste, ce sont les souvenirs gravés dans nos cœurs qui refont surface au détour d'une musique, d'un livre ou d'un objet qui nous font accepter ton absence.

Merci d'avoir fait partie de nos vies. Puisses-tu toujours veiller sur nous.

Ta famille



418 629-4431
110, avenue Gaetan Archambault, Amqui
gfournier.com

Messe anniversaire



Roger Bernier 1929- 2024

Déjà une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous et nous accompagner.

Une messe anniversaire, en souvenir de Monsieur Roger Bernier, aura lieu à l'église Sacré-Coeur, dimanche 9 février 2025 à 9h30. Nous remercions ceux et celles qui nous accompagneront par leur présence, leurs pensées et leurs prières.

Merci à tous qui se joindront à la famille pour cette célébration.

La famille



418 723-9764
240, Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski • www.jacquesbelzile.com



AVIS DE DÉCÈS

Jocelyne Ouellet

Le 20 janvier 2025, à l'Hôpital régional de Rimouski, est décédée madame Jocelyne Ouellet à l'âge de 84 ans. Elle était l'épouse de feu Raymond Desrosiers et la fille de feu Patricia Lepage et de feu Julien Ouellet.

Elle laisse dans le deuil ses deux filles, Manon Desrosiers (Derek Nystrom) et Mélanie Desrosiers (Massimo Nardolillo), sa petite-fille Rosalie Mouton, son petit-fils Luka Nardolillo, son frère André Ouellet (Germaine Côté), son beau-frère Réal Desrosiers ainsi qu'un grand nombre de neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami.e.s.

La famille recevra les condoléances le samedi 22 février 2025 à compter de 13 h, aux Jardins commémoratifs Saint-Germain situés au 280, 2e rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative aura lieu le même jour, à 14h30, en la chapelle du mausolée Saint-Germain.

Vos marques de sympathie à la famille peuvent se traduire par un don fait en la mémoire de madame Ouellet à l'association caritative de votre choix.

Les services professionnels ont été confiés au Centre funéraires Bissonnette et frères inc., une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

>1285608

Avis de décès et remerciements



Madame Fernande Demers

Entourée des siens, est décédée au Centre d'hébergement de Rimouski le 24 janvier 2025, à l'âge de 95 ans et 8 mois madame Fernande Demers, demeurant à Rimouski et autrefois de Mont-Joli, épouse de feu monsieur Cyrice Paradis et conjointe de feu Cyrice Gauthier, fille de feu monsieur Albert Demers et de feu madame Alice Dubé.

La famille recevra les condoléances le vendredi 7 février de 19 h à 21 h 30, ainsi que le samedi de 8 h 30 à 10 h au Centre funéraire Bissonnette situé au 39, avenue de la Gare à Mont-Joli. Les funérailles seront célébrées le samedi 8 février à 10 h 30 en l'église Notre-Dame de Lourdes de Mont-Joli.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Yolaine (Ronald Fiola), Derquise (Denis Houle), Wendy (Jean-Pierre Langlais), Stephen, Brenda, Charline (Patrick Côté), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Elle est partie rejoindre sa fille Darie.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre d'hébergement de Rimouski par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.fondationchrr.com

Merci du fond du cœur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel 3^e Sud du Centre d'hébergement de Rimouski pour les bons soins, l'attention et la chaleur humaine. Merci pour cet amour donné à notre maman.

La famille

Avis de décès et remerciements

M. Yvon Gagnon 1954-2025



Au C.H.U.Q. (Hôtel-Dieu de Québec) le 25 janvier 2025, à l'âge de 70 ans et 9 mois est décédé M. Yvon Gagnon, conjoint de Mme Francine Bérubé et fils de feu M. Arsène Gagnon et de Mme Rita Gagnon. Il demeurait à Saint-Fabien.

La famille recevra les condoléances le vendredi 7 février 2025 de 19 h à 21 h ainsi que samedi, dès 9 h, au Centre funéraire Jean-Guy Rioux situé au 7, 7^e Avenue à Saint-Fabien. Le service religieux sera célébré, le samedi à 10 h 30, en l'église de Saint-Fabien.

M. Gagnon laisse dans le deuil sa conjointe Mme Francine Bérubé; les enfants de Mme Bérubé : Tony (Isabelle Couture), Jimmy (Mélanie Fortin), Sonia (Steeve Berger), Frank; les petits-enfants de Mme Bérubé; Marylie, l'arrière-petite-fille de Mme Bérubé; sa mère Mme Rita Gagnon; ses frères et sœurs: Nicole (Denis Cloutier), feu Fabienne (Bernard Gauvin), Yvonne (Jean-Noël Pigeon), Gilles (Louise Coulombe), Ginette (Maurice Roussel), Hervé (Diane Jean), René (Marina Côté), Nadia (Michel Desrosiers); ses beaux-frères et belles sœurs de la famille Bérubé; ses neveux et ses nièces ainsi que de nombreux amis(es)

Vous pouvez manifester votre sympathie par un don à la Fondation du Foie

La famille désire remercier le personnel de l'hôpital de Rimouski ainsi que celui de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins prodigués à Yvon. Un remerciement spécial au Dr Martin Cousineau pour sa grande implication et son soutien.

Merci de votre présence et de votre soutien.



Trois-Pistoles 418 851-1962
Site Internet : www.salonrioux.com



Entreprise Certifiée
DISTINCTION par la Corporation
des thanatologues du Québec
418 723-9294
418 775-2264

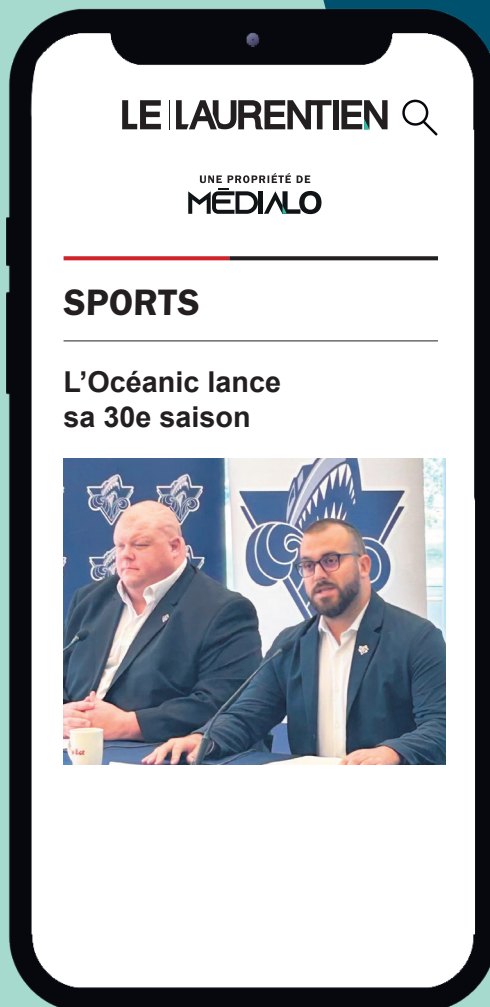
www.centrefunerairebissonnette.com

Sincères
condoléances
aux familles
éprouvées

LE LAURENTIEN



ACCRO AUX INFOS?



Pour savoir ce
qui se passe
dans votre quartier,

c'est ici!



LE LAURENTIEN

www.laurentien.ca

PROJET D'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT PRINCIPAL – AXE APPALACHES- BAS-SAINT-LAURENT

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

La consommation d'électricité du Québec devant doubler d'ici 2050, Hydro-Québec prévoit d'intégrer quelque 9 000 MW supplémentaires d'énergie renouvelable à son réseau à l'horizon 2035. Pour assurer l'acheminement fiable de cette énergie jusqu'aux consommateurs et consommatrices, de nouvelles infrastructures de transport seront requises à plusieurs endroits.

Hydro-Québec prévoit faire évoluer son réseau de transport principal et le renforcer sur trois grands axes stratégiques, dont l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent. Le présent avis porte sur la première phase du projet de renforcement de cet axe qui consiste en la construction d'un poste à 735-315 kV dans la région du Bas-Saint-Laurent, dans la MRC de Rivière-du-Loup ou la MRC du Témiscouata, ainsi que d'une nouvelle ligne à 735 kV d'une longueur d'environ 260 km qui relierait le poste projeté à celui des Appalaches, situé à Saint-Adrien-d'Irlande, dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Le renforcement de l'axe de transport à 735 kV dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches vise à poursuivre le développement du potentiel éolien dans l'Est du Québec et à améliorer la fiabilité et la résilience du réseau face aux événements météorologiques de plus en plus intenses.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par Hydro-Québec auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lequel contient notamment une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement au www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 7 mars 2025, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro 1 800 561-1616 et sur le site Web du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au www.environnement.gouv.qc.ca.

Le 5 février 2025

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2).



AVIS DE LIMITATION PROVISOIRE IMMÉDIATE DU DROIT D'EXERCER

RÉSOLUTION CE-2425-60

Avis est par les présentes donné que le Comité exécutif de l'Ordre des chiropraticiens du Québec a, par décision rendue le 21 janvier 2025, en vertu de l'article 55.1 du Code des professions, limité provisoirement le droit d'exercer des activités professionnelles du Dr Olivier Chagnon, chiropraticien, exerçant la profession de chiropraticien à Amqui.

Le Comité exécutif a pris acte que, le 29 novembre 2024, dans les dossiers de la Cour du Québec portant les numéros 120-01-006790-227 et 120-01-007818-226, le Dr Chagnon a été déclaré coupable des quatre (4) chefs d'accusation portés contre lui;

Le Comité exécutif a ORDONNÉ ce qui suit :

- la limitation provisoire immédiate du droit du Dr Chagnon d'exercer la profession de chiropraticien auprès des patients âgés de moins de 18 ans, jusqu'à ce que le Conseil de discipline de l'Ordre ne rende une décision finale;
- que Le Dr Chagnon obtienne pour chaque patient, après l'avoir informé de sa condamnation et avant tout traitement, un consentement au traitement rempli et signé, dont une copie doit être conservée dans le dossier du patient.
- que le Dr Chagnon remette une copie de l'ordonnance du Conseil à chaque patient majeur lors de leur rendez-vous à sa clinique et en conserve une note à ses dossiers.
- que l'intimé transmette l'ordonnance du Comité exécutif par tout moyen technologique à chacun de ses patients majeurs lors d'une prise de rendez-vous par téléphone ou courriel et en conserve une note à ses dossiers.

Cette ordonnance de limitation demeure en vigueur jusqu'à la décision finale et exécutoire du conseil de discipline ou du Tribunal des professions, le cas échéant, sur la plainte portée par le syndic.

Le présent avis est donné en vertu des articles 182.9 du Code des professions.

Montréal, le 28 janvier 2025.

Andrée Lacoursière, avocate
Secrétaire adjointe

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Normand THIBAUT**, en son vivant domicilié au 97, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rimouski (Québec) G5L 1Y5, est décédé à Rimouski, le 1^{er} août 2024. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi, le 14 janvier 2025 et peut être consulté par les intéressés sur rendez-vous chez le liquidateur au 97, rue Saint-Jean-Baptiste Est, Rimouski (Québec) G5L 1Y5 (438-871-288).

Donné ce 29 janvier 2025, à Rimouski.

Eric THIBAUT, liquidateur.

>1285897

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans un journal : C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de feu Monsieur Marcellin BÉRUBÉ, en son vivant domicilié et résidant au 30, rue de la Rive, en la Ville de Rimouski, Province de Québec, G0L 1B0, survenu le vingt-cinq septembre deux mille vingt-trois (25 septembre 2023), un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice successorale, Madame Claudette PLOURDE, le vingt-neuf janvier deux mille vingt-cinq (29 janvier 2025) devant Me Pierre-Antoine OUELLET, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Pierre-Antoine OUELLET, notaire, sise au 434, boulevard Jessop, en la Ville de Rimouski, Province de Québec, G5L 1N6.

Donné ce vingt-neuf janvier deux mille vingt-cinq (29 janvier 2025).

Madame Claudette PLOURDE
Liquidatrice

>1285909

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
MAC et compagnie (S.E.N.C.) 11 Rue Saint-Pierre Rimouski (Québec) G5L 1T2	Un restaurant incluant la terrasse avec option "traiteur".	MACARONIBAR 11 Rue Saint-Pierre Rimouski (Québec) G5L 1T2 Dossier : 10298695

>1285605



AVIS PUBLIC
Adoption d'un règlement

AVIS PUBLIC par la présente, donné que le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées a adopté, lors d'une séance ordinaire du conseil d'administration le 28 janvier 2025, le règlement suivant :

Règlement sur la délégation des fonctions et des pouvoirs.

Ce règlement adopté entrera en vigueur le 5 février 2025.

Pour les gens qui souhaiteraient consulter ledit Règlement, merci d'en faire la demande à l'adresse courriel secgen@cssmm.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du Centre de services scolaire, au www.cssmm.gouv.qc.ca.

Donné à Amqui, le 29 janvier 2025.

Nancy Paquet
Secrétaire générale

>1285719

Espace détente

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS

1	K	L	O	N	D	I	K	E	A	R	C
2	A	I	S	E	M	O	U	S	S	E	R
3	S	M	E	G	M	A	T	A	S	S	E
4	H	I	R	A	G	E	I	O	T	A	
5	R	E	G	E	N	E	R	A	T	I	O
6	O	R	E	E	S	S	E	F	C		
7	U	R	E	G	E	R	A	F	L	E	
8	T	E	M	P	E	S	E	L	E	I	S
9	T	I	R	A	P	R	E	M			
10	P	A	N	I	Q	U	E	V	O	E	U
11	U	P	A	S	L	U	P	I	N	N	
12	R	E	L	E	V	E	R	N	U	L	S

SUDOKU

9	5	2	6	1	4	3	8	7
6	4	3	7	8	2	9	5	1
8	1	7	3	5	9	4	6	2
7	8	9	1	2	5	6	4	3
3	2	4	8	6	7	5	1	9
1	6	5	4	9	3	7	2	8
4	7	8	5	3	1	2	9	6
5	9	6	2	7	8	1	3	4
2	3	1	9	4	6	8	7	5

COMBIEN DE CHATS VOIS-TU ?

18

>5 FEVRIER





>1286003

APPEL D'OFFRES

1. Services de préposés à l'Écocentre et de ramassage de détritres au L.E.T. Devis 2025-012

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **lundi 24 février 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

2. Transport de lixiviat entre le LET et les étangs aérés de Rimouski-Est Devis 2025-013

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **lundi 24 février 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES

CONCERNANT LE(S) APPEL(S) D'OFFRES CI-HAUT MENTIONNÉ(S) :

- Les documents de soumission peuvent être obtenus à partir du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse <http://www.seao.ca>. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
- Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention du devis seront reçues au bureau du greffier sis au 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, au plus tard à 15 h le jour de l'ouverture des soumissions.
La Ville de Rimouski acceptera également les soumissions transmises par voie électronique et ce, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), selon les modalités déterminées par ce dernier.
- Les soumissions devront être accompagnées, notamment, du/des document(s) suivant(s) :
 - garantie de soumission selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;
 - garantie d'exécution selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;
 - déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation exigée par le règlement sur la gestion contractuelle).
- La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreurs ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.
- La Ville ne s'engage à retenir aucune des soumissions reçues et n'encourt aucuns frais ni aucune obligation de quelque nature que ce soit et n'assume aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires.
- Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti au règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.



>1286002

APPEL D'OFFRES

1. Modification d'usage et travaux de mise en conformité Édifice du 95, rue de l'Évêché Ouest - Devis 2025-017

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **mercredi 26 février 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES

CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES CI-HAUT MENTIONNÉ :

- Les documents de soumission peuvent être obtenus à partir du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse <http://www.seao.ca>. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.
- Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention du devis seront reçues au bureau du greffier sis au 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, au plus tard à 15 h le jour de l'ouverture des soumissions.
La Ville de Rimouski acceptera également les soumissions transmises par voie électronique et ce, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), selon les modalités déterminées par ce dernier.
- Les soumissions devront être accompagnées, notamment, du/des document(s) suivant(s) :
 - Un cautionnement ou un chèque visé par une institution financière fait à l'ordre de la Ville de Rimouski, pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, valable pour soixante (60) jours;
 - Une déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation d'intégrité);
 - Si requis, une lettre d'intention d'une compagnie dûment autorisée garantissant qu'elle s'engage à fournir les documents suivants :
 - garantie d'exécution de 50 % du montant total de la soumission;
 - garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux de 50 % du montant total de la soumission.
 - Une attestation de conformité fiscale.
- La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreurs ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.
- La Ville ne s'engage à retenir aucune des soumissions reçues et n'encourt aucuns frais ni aucune obligation de quelque nature que ce soit et n'assume aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.
- Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti au règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement n° 2025-1 526

RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME N° 2009-1209 AFIN DE MODIFIER LE TRACÉ DE LA RUE DANS LE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DE L'AVENUE JENNIFER-LELIÈVRE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 2025-1526 amendant le règlement sur le plan d'urbanisme n° 2009-1209, la soussignée, greffière de la Ville de Mont-Joli, donne avis public de ce qui suit:

- Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 27 janvier 2025, le projet de règlement n° 2025-1526 intitulé « Règlement amendant le règlement sur le plan d'urbanisme n° 2009-1209 afin de modifier le tracé de la rue dans le développement domiciliaire de l'avenue Jennifer-Lelièvre ».
- L'objet de ce projet de règlement est de modifier le règlement sur le plan d'urbanisme de la Ville de Mont-Joli afin de reconfigurer le tracé de la rue pour le développement domiciliaire de l'avenue Jennifer-Lelièvre afin de densifier l'usage résidentiel des terrains actuellement vacants pour y permettre des habitations multifamiliales isolées.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **LUNDI 24 février 2025 à 19 h**, dans la salle des conseillers située au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, à Mont-Joli, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement et les conséquences de son adoption seront expliqués & Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer seront entendus à cette assemblée.
- Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville de Mont-Joli ainsi qu'au bureau de la soussignée situé au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 12h.

Donné à Mont-Joli, ce 28 jour du mois de janvier 2025

Me Françoise Virinie Lechasseur, avocate et OMA
Greffière

>1285726



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1^{ER} Projet de règlement n°2025-1527

RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2009-1210 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 621 (CMC) ET D'AJOUTER DES USAGES D'HABITATION DANS LA ZONE 619 (HBF)

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n°2025-1527 modifiant le règlement de zonage n° 2009-1210, la soussignée, greffière de la Ville de Mont-Joli, donne avis public de ce qui suit

- Le conseil municipal a adopté, lors de la séance extraordinaire du 27 janvier 2025, le 1er projet de règlement n° 2025-1527 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage n° 2009-12 10 afin d'agrandir la zone 621 (CMC) et d'ajouter des usages d'habitation dans la zone 619 (HBF) ».
- L'objet de ce projet de règlement est d'agrandir la zone 621 (CMC) sur la section est de la zone actuelle 619 (HBF) ainsi que de modifier les usages autorisés dans la zone 619 (HBF) en modifiant son appellation pour la zone 619 (HBF) qui permettra les usages HABITATION II à VII.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le **LUNDI 24 février 2025 à 19 h**, dans la salle du conseil municipal située au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, à Mont-Joli, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement et les conséquences de son adoption seront expliqués. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer seront entendus à cette assemblée.
- Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville de Mont-Joli ainsi qu'au bureau de la soussignée situé au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 12h.

Donné à Mont-Joli, ce 28 jour du mois de janvier 2025

Me Françoise Virinie Lechasseur, avocate et OMA
Greffière

>1285725

LE LAURENTIEN

Votre journal **toujours gratuit**

Plus de
**180 points
de dépôt**

Trouvez votre journal

dans votre quartier à l'aide

de notre carte interactive



MÉDIALO